

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ASSISTANCE AU MDEFPNT ET A L'ARE DANS LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DU SECTEUR DES TELECOMS ET DES TICS

1	CONTEXTE.....	2
2	OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE	2
3	MISSION DU CONSULTANT (FIRME)	3
3.1	Identification des indicateurs et conception du portail	3
3.1.1	Identification des indicateurs	3
3.1.2	Conception du portail	5
3.1.3	Premier atelier sur les indicateurs	5
3.2	Mise en place d'une méthodologie et des outils permettant la collecte des indicateurs de l'observatoire et sa mise à jour	5
3.3	Développement du portail de l'Observatoire	6
3.3.1	Réalisation des spécifications fonctionnelles du portail	7
3.3.2	Développement du prototype du portail	10
3.3.3	Alimentation de la première édition de l'observatoire	10
3.4	Atelier sur l'observatoire avec les acteurs du secteur et rapport final	10
4	ORGANISATION ET ENVIRONNEMENT DU PROJET	11
5	DUREE DE LA MISSION, LIVRABLES ET DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES....	12
6	APTITUDE ET QUALIFICATION REQUISE POUR LE CONSULTANT (FIRME)	13

1 CONTEXTE

La Mauritanie a entamé depuis la fin des années 90 une politique de libéralisation et du développement des secteurs des télécoms et des technologies de l'information et de la communication. Cette politique a conduit à l'adoption d'une Déclaration de Politique Sectorielle des Postes et des Télécommunications en 1998 et une Stratégie Nationale des Nouvelles Technologies en 2002.

Ce secteur a dans la suite connu un développement important dépassant les prévisions dans certains axes : taux de pénétration des services télécoms avoisinent 100% en 2010, création d'une autorité de régulation et d'un département chargé des TIC.

Plus récemment, le Gouvernement a procédé à la révision de la politique sectorielle et à la mise à jour de la stratégie des TIC. La nouvelle Stratégie Nationale des TIC a été adoptée le 22 mars 2012 et la Déclaration de Politique Sectorielle des Postes et des Télécommunications approuvée le 31 janvier 2013. Le Gouvernement a entamé la mise à jour de l'arsenal juridique tant en terme de contenu que d'étendue. Une loi sur les communications électronique est en cours d'adoption et une autre sur la Société Mauritanienne de l'Information ont été préparées et seront définitivement adoptés cette année. Il a aussi mis en place, avec l'appui de la Banque Mondiale et de la Banque Européenne d'Investissement des programmes importants de développement des infrastructures télécoms et des systèmes d'information de l'Administration.

Ces programmes visent à :

- Mettre en place tous les maillons de la connectivité Haut Débit en stimulant l'investissement du secteur privé tout en respectant les principes d'un accès ouvert à ces réseaux ;
- Mettre en place un cadre légal et réglementaire adapté à la convergence et au développement de la société de l'information ;
- Développer des services et des applications de la société de l'information ainsi que de l'économie numérique.

Dans ce cadre, la Mauritanie a intégré le Programme pour une Infrastructure de Communications Régionale en Afrique de l'Ouest (West Africa Regional Communications Infrastructure Program – WARCIP). La composante Mauritanie de ce projet qui est en cours de mise en œuvre prévoit de financer les travaux de Consultant (firme) portant notamment sur ***L'ASSISTANCE AU MDEFPNT ET A L'ARE DANS LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE DU SECTEUR DES TELECOMS ET DES TICS.***

2 OBJECTIFS DE L'ASSISTANCE

Cette mission a pour objectif général :

- la définition d'indicateurs de Suivi et d'Évaluation (S&E) relatifs au secteur des télécommunications/TIC mesurables, la mise en place d'une méthodologie pour leur collecte et leur mise à jour régulière, l'estimation de leurs valeurs actuelles et leur collecte par le biais de la réalisation d'enquêtes/questionnaires pendant une période donnée, ainsi que leur utilisation pour évaluer l'impact des réformes sectorielles en cours et des programmes mis en place par le Ministère en charge des Technologies Nouvelles dans une perspective temporelle,
- le développement d'un portail web **bilingue (Arabe/Français)** permettant une large dissémination de ces indicateurs,
- la familiarisation de l'ensemble des acteurs clefs du secteur des télécommunications/TIC en Mauritanie et plus généralement des forces vives avec cet outil.

En effet, il n'existe pas aujourd'hui en Mauritanie, un observatoire permettant la publication des indicateurs et leur mise à jour. Les tentatives réalisées n'ont pas débouchées sur une prise en

compte exhaustive des indicateurs. Les données collectées aujourd'hui sont essentiellement au niveau :

- du site de l'ARE, <http://www.arenr.org>
- du site du MEFNT, <http://www.emploi.gov.mr> et
- du Portail Mauritanien du Développement : <http://www.pmd.mr>.

La mise en place de l'observatoire conduira à la création d'un point d'entrée / d'agrégation unique qui pourra être référencé à partir des sites mentionnés ci-dessus.

3 MISSION DU CONSULTANT (FIRME)

Dans le cadre de cette mission, le Consultant devra réaliser les activités suivantes:

1. Réaliser un benchmarking des observatoires des télécoms et des TIC mis en place par les Ministères sectoriels concernés, les autorités de régulation des télécoms ou les organisations internationales ou régionales afin de :
 - a. Identifier les indicateurs pertinents dans le contexte des secteurs des télécoms et des TIC en Mauritanie,
 - b. Proposer une conception intuitive et attractive du portail destiné à la gestion de ces indicateurs.
2. Développer le portail **bilingue (Arabe/Français)** de l'observatoire,
3. Mettre en place une méthodologie et des outils permettant la collecte des indicateurs de l'observatoire et définir les responsabilités dans la mise en œuvre de cette méthodologie au niveau du Ministère en charge des Nouvelles Technologies et de l'ARE,
4. Réaliser la première édition de l'observatoire et mettre à jour ses données (première version de l'observatoire).
5. Animer un atelier de présentation de l'observatoire.

3.1 Identification des indicateurs et conception du portail

3.1.1 Identification des indicateurs

Après une première mission de cadrage et de diagnostic en Mauritanie et après réalisation d'une étude bibliographique, le Consultant élaborera **un rapport sur les indicateurs et méthodes de collecte** formulant la liste des indicateurs proposés, leurs hiérarchies et les sources /méthodes de collecte. Ce rapport sera illustré par la présentation d'une sélection de bonnes pratiques (au moins 2 pays de l'AMU et 2 pays de la CEDEAO) des systèmes S&E existants pour le secteur des télécommunications/TIC en termes d'indicateurs, de modalités de publication sur le web, et de partage des responsabilités entre les différents organismes concernés.

Les indicateurs à proposer pour la Mauritanie doivent au minimum couvrir les aspects suivants :

- Fournir les données significatives sur le secteur des télécoms nécessaire à l'Autorité de Régulation,
- Mesurer l'utilisation actuelle des services administratifs mis en ligne et le degré de satisfaction des usagers,
- Permettre d'observer des phénomènes significatifs et renseigner sur l'évolution constatée. En ce sens, le travail de l'Observatoire ne se limite pas à l'organisation et à la restitution, sous une forme littéraire, statistique ou cartographique, des données récoltées. Sa mission s'étend jusqu'à l'analyse de ces données et leur mise en perspective à travers une synthèse annuelle permettant de donner sens aux évolutions constatées.
- Permettre aux décideurs et aux usagers d'évaluer l'impact des politiques en matière de TIC.

- Permettre de valoriser les initiatives en matière de TIC.
- Permettre une visualisation par région (wilayas) des dispositifs favorisant le développement des TIC par le biais d'une approche cartographique du pays.
- Donner une mesure de la transition vers l'administration électronique,
- Donner les indicateurs considérés par le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED) dans le cadre du suivi / évaluation de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP)
- Donner les indicateurs retenus pour mesurer l'atteinte des objectifs des projets financés par les bailleurs de fonds dans le secteur des télécommunications/TIC
- Répertorier et fournir les indicateurs nécessaires à l'établissement des classements internationaux y compris :
 - ✓ Les indicateurs permettant d'alimenter, en ce qui concerne la Mauritanie, la base de données des Nations Unies sur l'e-Gouvernement : United Nations e-Government Development Database (UNeGovDD) / **United Nations E-Government Survey**
 - ✓ Les indicateurs collectés par l'Union International des Télécommunications (UIT) permettant la mise à jour de ses benchmarks et en particulier son rapport annuel : « **Measuring the Information Society** ».
 - ✓ L'Indice « Networked Readiness Index » (NRI) du Forum Economique Mondial
 - ✓ Les indicateurs retenus le cas échéant par les organisations sous-régionales AMU, UEMOA ou CEDEAO pour faciliter le benchmarking sous-régional.

Il est demandé au Consultant de classer les indicateurs selon trois niveaux de priorité et de fournir donc des recommandations pour le système S&E qui soient phasées dans le temps :

- Haute, pour les indicateurs dont la publication devrait être prévue à court terme (i.e. à moins d'un an) : ces indicateurs cumulent tout à la fois un fort intérêt tant au niveau national que international et a priori une bonne faisabilité technique de collecte et de publication ;
- Moyenne, pour les indicateurs dont la publication devrait être prévue à moyen terme (i.e. entre deux et trois ans) : il existe une demande certaine pour ces indicateurs mais il peut être plus difficile de les collecter ;
- Basse, pour les indicateurs dont la publication devrait être prévue à plus long terme (i.e. d'ici cinq ans) : ces indicateurs peuvent compléter utilement les premiers, toutefois la difficulté de les relever ou de les exploiter, ne leur confère pas un niveau fortement prioritaire.

Ce rapport donnera une définition précise pour chacun des indicateurs et les caractérisera du point de vue des attributs suivants :

- Fiabilité, i.e. qualité des données qui servent de base pour le calcul de l'indicateur;
- Désagrégation, i.e. le niveau du territoire (national, régional) auquel se rapporte l'indicateur;
- Périodicité, i.e. l'intervalle de temps où l'indicateur est mis à jour. Cela dépend, à son tour, de la périodicité avec laquelle la donnée brute est enregistrée dans la banque de données originale.

Ce rapport montrera également comment les indicateurs ont vocation à être utilisés pour évaluer l'impact des réformes sectorielles en cours et des programmes mis en place par le Ministère en charge des Nouvelles Technologies dans une perspective temporelle.

3.1.2 Conception du portail

Le consultant procédera à la réalisation d'une première conception et proposition de maquettes du portail illustrant la façon dont seront présentés les indicateurs. Cette présentation indiquera toutes les interfaces requises avec les institutions en charge de la statistique nationale.

3.1.3 Premier atelier sur les indicateurs

Les résultats de la collecte et la conception proposée seront présentés ainsi que les recommandations au cours d'un atelier.

3.2 Mise en place d'une méthodologie et des outils permettant la collecte des indicateurs de l'observatoire et sa mise à jour

D'un point de vue méthodologique, la conception d'un système d'indicateurs de Suivi & d'Evaluation (S&E), tel que celui à mettre au point pour le secteur télécoms/TIC en Mauritanie se fait traditionnellement à travers les sept étapes suivantes :

1. Les objectifs du système S&E ;
2. La sélection de l'information et des indicateurs pertinents ;
3. La collecte des données pour le suivi ;
4. L'analyse des données ;
5. La présentation de l'information ;
6. L'utilisation de l'information ;
7. L'entretien du S&E.

Pour assurer la pérennité de l'observatoire, le prestataire doit rédiger un **manuel de procédures** détaillé couvrant ces 7 étapes et comprenant en particulier :

- Les responsabilités respectives du Ministère en charge des Nouvelles Technologies et de l'ARE, et de toute autre entité gouvernemental concernée
- les modèles de formulaires de collecte,
- les méthodologies d'enquêtes nécessaires à la collecte des informations pour l'observatoire,
- les procédures de mise à jour,
- les méthodologies d'analyse des données.

Il doit pour cela se baser sur les modèles standards et exploiter en particulier les guides mis en place par les organisations spécialisées comme :

Les publications de l'UIT :

- Manuel sur la mesure de l'accès des ménages et des particuliers aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et de l'utilisation de ces technologies
- Annexes du rapport « Measuring the Information Society / ICT Development Index (IDI) » : ICT Development Index (IDI) Methodology / ICT Price Basket (IPB) methodology / Statistical tables of indicators used to compute the IDI / Statistical tables of prices used to compute the ICT Price Basket.

Autres organisations comme :

- OECD : Guide to measuring the information society.
- Projet AICD : Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique
- Forum Economique Mondial.

Le Consultant veillera faire jouer, dans la définition des responsabilités pour la mise en œuvre de la méthodologie, le plus possibles de synergies avec les entités exerçant déjà des activités de veille/suivi du secteur au sein Ministère en charge des Technologies et au sein de l'ARE.

Il définira également les interfaces requises avec les institutions en charge de la statistique nationale.

3.3 Développement du portail de l'Observatoire

Le portail occupera une place prédominante dans l'observatoire. Le Portail est la source centralisée et quotidienne d'information pour le ministère chargé des TIC, l'autorité de régulation et les usagers. Il doit permettre de capter l'attention et d'intéresser davantage d'usagers en particulier ceux issus des associations de consommateurs ou du service public.

Les objectifs du Portail sont de:

- répondre aux intérêts des usagers notamment quant à leurs besoins en matière de consultation des indicateurs et d'analyse,
- permettre de mesurer la perception des services en lignes et leur évaluation,
- concentrer les informations de l'observatoire sur un seul endroit,
- permettre aux utilisateurs de partager et de diffuser des informations,
- favoriser la constitution de partenariats entre l'administration et les associations de consommateurs,
- mettre en valeur les bonnes pratiques dans le secteur des télécommunications et des TIC,
- permettre aux visiteurs d'échanger sur des thèmes qui les interpellent,
- diffuser de l'information pertinente répondant aux besoins des usagers (brèves, actualités, liens vers des sites spécialisés),
- disposer d'un front office bilingue (Arabe/français) (l'arabisation du portail se fera après sa validation).

3.3.1 Réalisation des spécifications fonctionnelles du portail

En tenant le plus grand compte des enseignements du premier atelier sur les indicateurs, le consultant réalisera un document de spécifications fonctionnelles du portail qui inclura notamment les éléments suivants :

3.3.1.1 Présentation du plan général du portail

En plus des menus que le consultant proposera pour prendre en compte la gestion des indicateurs et leur analyse, le portail doit contenir les menus standards suivants au moins :

Menu horizontal

- Accueil
- Recherche
- Plan du site

Rubriques principales (haut de la page d'accueil)

- Les Actualités
- Les Avis (avis d'enquêtes, requête de collecte de données,)
- En primeur

Autres rubriques (en bas de la page d'accueil)

- Le Calendrier d'évènements nationaux et internationaux
- Le Forum de discussion
- Votre opinion (Sondage)
- La Galerie photos
- Les Vidéos
- Trombinoscope / organigramme des institutions concernées

Module dans le coin droit de la page d'accueil

- Accès des membres de L'Espace protégé (espace d'analyse et de mise à jour type web 2.0)
 - ✓ Identifiant
 - ✓ Mot de passe
 - ✓ Connexion
 - ✓ Mot de passe oublié ?
 - ✓ Nom d'utilisateur oublié ?

S'inscrire

- Description : Les membres peuvent notamment : contribuer au Forum de discussion; publier des commentaires à la suite des articles

Menu déroulant

- Observatoire
 - ✓ Objectifs et missions
 - ✓ Repère
- Les actions du Gouvernement (dans le domaine des Télécoms et des TIC)
- Technologies numériques
- Actualités
- Avis d'appels d'offre
- Contacts utiles
- Partenariats
- Forum de discussion

- Abonnez-vous au bulletin! (Bulletin de nouvelle électronique rassemble les textes sélectionnés par le gestionnaire du Portail pour des envois efficaces)
- Flux RSS de l'« Observatoire Télécoms & TIC»

3.3.1.2 Positionnement du site et publics cibles

Avec la mise en place de l'observatoire, le MEFPNT poursuit deux principaux objectifs :

- Disposer d'un baromètre du secteur télécoms et des TIC permettant de donner une image claire de la situation dans le pays aux usagers et aux institutions concernées,
- Faire de ce portail une source d'information pour l'ensemble des partenaires internes et externes impliqués dans la promotion et le développement du secteur des télécoms et des TIC.

3.3.1.3 Considération technique

La technologie actuellement la plus utilisée pour le développement, la gestion et la maintenance des portails de l'Administration est Microsoft.NET / MOSS. Il est recommandé de ce fait, d'utiliser une technologie compatible ou répondant au même degré de sécurité dans l'environnement d'hébergement utilisé par l'Administration.

Le portail doit être complètement compatible avec tous les navigateurs utilisés sur la toile.

Il est nécessaire que les technologies web les plus récentes soient utilisées (dernières versions de chaque système) afin de construire un site léger, rapide à l'ouverture des pages, bien structuré et moderne. En outre, la conception du site s'efforcera de respecter les standards du web et incorporera les dispositifs logiciels facilitant la communication avec d'autres sites web (usage du XML et des services web) tout particulièrement le site de l'ARE.

Afin d'atteindre ces objectifs nous préconisons l'utilisation des outils du web 2.0 chaque fois que cela est possible et judicieux. Le but est donc d'améliorer la performance et de faire des liens avec les médias sociaux les plus visités (facebook, twitter, etc.)

Toute l'architecture du portail doit être pensée dans cette optique afin d'assurer une cohérence globale et stable du portail. Il doit être conçu de façon à le faire évoluer de manière simple, facile et autonome. Nous préconisons les standards ouverts du web.

L'offre des soumissionnaires doit inclure les caractéristiques techniques requis et l'architecture des serveurs constituant la plateforme d'hébergement pour garantir un fonctionnement optimum du Portail

3.3.1.4 Partie interne ou back office

- Le prestataire doit paramétrer le système de gestion du contenu afin d'offrir une fonction d'analyse complète d'audience du site qui présenterait les données sur la fréquentation du site, de ces pages et la provenance des visiteurs, etc.
- Le prestataire doit fournir une interface de mise à jour du site, d'analyse et d'exploitation des données
- Le prestataire doit implémenter une gestion des profils permettant de rendre certaines parties du site visible uniquement aux utilisateurs autorisés.

3.3.1.5 Partie internaute ou front office

3.3.1.5.1 Audience

Le prestataire doit paramétrer le système de gestion du contenu afin d'offrir une fonction d'analyse complète d'audience du site qui présenterait les données sur la fréquentation du site, de ces pages et la provenance des visiteurs, etc.

3.3.1.5.2 Ergonomie et éléments graphiques de base

Si le MEPNT laisse à l'appréciation des soumissionnaires le choix de la ligne graphique et de l'ergonomie, il souhaite toutefois que certaines exigences soient prises en compte dans l'inspiration des graphistes et ergonomes des sociétés intéressées par cet appel d'offre :

- le site doit être à la fois léger, bien organisé et très attractif ;
- l'habillage graphique doit tenir compte son public cible usagers du service public, institutions, partenaires ;
- les différents services et fonctions proposés sur le site (recherche rapide, abonnement à la lettre d'information, plan du site, fonction d'impression) à prendre en compte ;
- accessibles aux internautes depuis toutes les pages ;
- la liste des différentes rubriques doit également s'afficher sur toutes les pages avec pour principe que le passage de la souris sur les titres des rubriques affiche un menu déroulant permettant de découvrir les sous-rubriques ;
- le seau de l'Etat doit être présent sur toutes les pages

3.3.1.5.3 Langues

Le portail est bilingue (Arabe / Français)

3.3.1.5.4 Fonction mobile

Intégrer une interface mobile sur le site Portail. Les personnes ayant des téléphones mobiles avec Internet pourront suivre les dernières nouvelles publiées sur le Portail depuis leur mobile.

3.3.1.5.5 Médias sociaux

Intégrer le bouton J'aime de Facebook sur tout le contenu du site Portail. L'internaute n'aura plus qu'à cliquer sur le bouton j'aime pour opérer une duplication du contenu et le partager avec tous ses contacts. Le but est d'amener les utilisateurs à recommander un contenu, ce qui en publiera le lien dans leurs flux. Ce lien sera également partagé et apparaîtra dans le flux de leurs contacts (amis), créant ainsi du trafic vers nos contenus.

Outre cette fonction, le prestataire est invité à proposer des outils qui permettront d'intégrer davantage les médias sociaux dans le Portail.

3.3.1.5.6 Abonnement au Portail

Afin de mieux connaître le profil des membres du Portail, les options suivantes devraient être ajoutées lors des inscriptions à l'infolettre et au réseau social :

Prénom et nom : _____ - obligatoire

Adresse courriel : _____ - obligatoire

Nom de votre institutions / organisation : _____ - optionnel

Pays (avec menu déroulant) – obligatoire

Profil (avec menu déroulant Administration / Partenaire au développement / Professionnel) – obligatoire

Année de naissance : _____ - optionnel

3.3.1.5.7 Forum de discussion

Le Forum de discussion devra être performant et facile à utiliser. Le prestataire devra proposer un forum de discussion adapté aux besoins des internautes.

3.3.2 Développement du prototype du portail

Après validation par les autorités mauritaniennes du document de spécifications fonctionnelles du portail, le consultant développera le prototype du portail. Un accès à distance à la plateforme de développement sera donné aux autorités mauritaniennes pour qu'elles puissent avoir accès au prototype.

3.3.3 Alimentation de la première édition de l'observatoire

Le prestataire procède à l'opérationnalisation de l'observatoire par la réalisation de la collecte des données et enquêtes en vue de :

- Disposer d'une situation de référence (tous les indicateurs de priorité haute renseignés) pour la mise en ligne de la première version mise en ligne de l'observatoire,
- Assurer un transfert de compétences sur les différents aspects de la mission : gestion et mise à jour du portail, collecte des données, réalisation d'enquêtes ...

3.4 Atelier sur l'observatoire avec les acteurs du secteur et rapport final

Le Consultant animera une présentation de l'observatoire (le portail) et l'exploitation de ses données dans les objectifs fixés pour l'observatoire (**comment disposer des données sur les secteurs télécoms et TIC par services web ? comment effectuer des analyses, comment se procurer les données nécessaires aux rapports de classement internationaux « United Nations E-Government Survey, Measuring the Information Society »**). Participeront à cet atelier#3 les représentants du MEFPNT, de l'ARE, de l'APAUS, des opérateurs de télécommunications et des administrations, associations de consommateurs et organisations professionnelles concernées. Les forces vives telles que représentants des organes de presse, entités en charge du développement des investissements, etc, pourront également être invitées.

A l'issu de cet atelier, en tenant le plus grand compte des discussions pour effectuer les dernières retouches à l'observatoire, le consultant produira un rapport final comprenant la documentation

de toute sa mission (guides d'utilisation, spécifications fonctionnelles techniques, dossier de développement, codes sources, manuels de procédures).

4 ORGANISATION ET ENVIRONNEMENT DU PROJET

Le portail internet ainsi que tous les outils mis en place et les contenus seront la propriété du MEFPNT y compris leurs codes sources.

Le prestataire retenu devra travailler en étroite collaboration avec l'équipe technique concernée composée des représentants du MEFPNT et de l'ARE.

Les jalons essentiels de la mission sont ainsi :

1. Phase 1. Identification des indicateurs et conception du portail :

Le consultant commencera sa mission par une réunion de cadrage dans l'objectif de valider sa méthodologie de mise en œuvre et son calendrier global. Il entamera après cette réunion les études prévues pour identifier les objectifs du système Suivi / Evaluation et sélectionner les informations et les indicateurs pertinents.

A la fin de ces études, le consultant présentera ses conclusions et recommandations lors d'un atelier. Cette phase sera soldée par la production du rapport « rapport sur les indicateurs et méthodes de collecte » tel que prévu dans le paragraphe « Benchmarking des observatoires des télécoms et des TIC et définition des indicateurs pertinents »

2. Phase 2. Mise en place d'une méthodologie et des outils permettant la collecte des indicateurs et alimentation de la première version de l'observatoire :

Dans cette phase, le consultant confectionnera les questionnaires et outils (outils Excel, , formulaires de collecte, questionnaires, ...) permettant la collecte des indicateurs et l'alimentation du portail. Il fournira ces outils sous format d'un rapport et sous format numérique.

3. Phase 3. Développement du portail web de l'observatoire et alimentation de la première version de l'observatoire :

Durant cette phase, le consultant doit réaliser les spécifications et le développement du portail web de l'observatoire.

Il doit durant cette phase, soumettre à validation :

- la carte éditoriale du site, indiquant les éléments de contenu à produire,
- la liste des fonctionnalités,
- une charte graphique préliminaire, reflétant les préférences pour le design
- un ensemble de maquettes du site, illustrant le design visuel.

A la fin de cette phase, le portail de l'observatoire doit être validé.

Le consultant exploitera les données collectées et effectuera la mise en ligne de la première version de l'observatoire.

4. Phase 4 : Atelier

L'atelier constitue la dernière phase de la mission. A sa fin, le consultant doit intégrer les remarques des participants.

5 DUREE DE LA MISSION, LIVRABLES ET DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Le consultant devra concevoir et fournir tous les rapports, supports, et codes sources produits durant la durée totale de la mission.

La liste des livrables

L'effort de la mission a été estimé à **18** homme-semaines. La mission se déroulera entre **XXX 2013** et **XXX 2013**, avec au moins trois déplacements en République Islamique de Mauritanie d'une durée suffisante pour permettre d'interagir avec les parties prenantes dans le cadre de ces termes de référence.

La durée globale de la mission est de **5 mois maximum**.

INSERER ICI UN CALENDRIER DES LIVRABLES

Calendrier	Livrables
Signature du contrat + 5 semaines (phase-1)	<ul style="list-style-type: none">• Rapport sur les indicateurs• Maquette validée du portail• Atelier
Signature du contrat + 8 semaines (phase-2)	<ul style="list-style-type: none">• Manuel de procédures
Signature du contrat + 13 semaines (phase-3)	<ul style="list-style-type: none">• Les spécifications fonctionnelles validées• une archive (dossier compressé) de la version finale du site web et de tous les modules connexes (habillage visuel et images, fichier de base de données, codes sources)• tous les codes requis pour avoir accès au site et aux fonctionnalités permettant de le gérer, y compris ceux relatifs aux statistiques de

Calendrier	Livrables
	fréquentation <ul style="list-style-type: none"> • Rapport incluant les données collectées et outils de mise à jour
Signature du contrat + 16 semaines (phase-4)	<ul style="list-style-type: none"> • Portail en ligne et alimenté (indicateurs) • Atelier
Signature du contrat + 18 semaines (phase-5)	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final et version final de tous les livrables des phases précédentes sur 5 CDs et 5 exemplaires papier de chaque rapport.

Le coût d'organisation des ateliers n'est pas à la charge du Consultant.

Le Consultant fournira tous les documents en français **sauf pour le front office du portail qui sera en français et en arabe**, en cinq exemplaires papiers et une copie électronique.

Les différents rapports seront soumis à examen du MEFPNT, de l'ARE et de la Banque Mondiale et devront inclure les remarques apportées jusqu'à leur entière satisfaction.

Les différents rapports seront soumis à l'examen du MEFPNT, de l'ARE et de la Banque Mondiale et devront inclure les remarques apportées jusqu'à leur entière satisfaction.

6 APTITUDE ET QUALIFICATION REQUISE POUR LE CONSULTANT (FIRME)

Le Consultant sera un cabinet d'études ou une société d'ingénierie informatique pouvant justifier de la mise en place de portails web comparables et une expérience réussie en matière de mise en place d'observatoire sectoriel.

Le Consultant devra proposer une équipe pluridisciplinaire, avec au moins les compétences suivantes :

- a) Un chef (e) de projet senior (chef de mission) justifiant d'une expérience de plus de 10 ans en matière de Technologies de l'Information et de la Communication, E-Solutions et télécoms, Systèmes et Gestion de l'information et de la connaissance. Il devra être titulaire d'un diplôme (BAC + 5) en gestion de projets, Informatique, Développement International ou toute équivalence.
- b) Un(e) Spécialiste conception/développement/programmation de sites et d'application web justifiant d'une bonne expérience (au moins 5 ans) dans le domaine. Il devra disposer d'un diplôme d'études supérieures en Informatique ou équivalent (BAC + 4 au moins), ou BAC + 3 et 10 ans d'expériences. Il devra avoir une solide expérience en systèmes de gestion des bases de données.

- c) Un (e) expert(e) en Graphisme et webdesign qui devra justifier d'une expérience d'au moins trois ans et ayant un diplôme ou des certificats en la matière. Un catalogue de réalisations graphiques pourrait valider l'expérience et la compétence.
- d) Un(e) expert(e) en télécommunications ayant un diplôme de BAC+5, avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la régulation ou du suivi / évaluation des projets TIC.

Une expérience professionnelle dans les pays en développement en général et en Afrique subsaharienne en particulier constituerait un atout supplémentaire.

Dans le cas de groupement de cabinets, une expérience préalable de travail en commun constituerait un atout supplémentaire.

La capacité à réaliser l'analyse comparative de différents pays (expérience préalables, contacts, implantation, ...) devra être mise en avant.